

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-cinq mars à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 20 mars 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Pierre DE LA RUE DU CAN, Le Maire.

Nombres de Membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part à la délibération
8	6	6

Présents : Pierre DE LA RUE DU CAN, Jean-Pierre BOUTONNET, Catherine PEPINOTREMENOS, Renée HEIM, Jean-Marie BOYER, Renée BOUSCHET.
Yves CAYROCHE et Jacques PIBAROT absents.

Catherine PEPINOTREMENOS a été nommée secrétaire de séance ;

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Approbation du PV de la réunion précédente :

Le compte rendu du Conseil Municipal du 26 février 2024 est approuvé.

1- Budget Principal :

Vote du Compte Administratif et Compte de Gestion 2023 :

Compte Administratif :

<u>Budget Principal</u>		
<u>Fonctionnement</u>	Dépenses	Recettes
	<i>Déficit</i>	<i>Excédent</i>
Opérations réalisées en 2023	479 357.58	639 320.11
Affectation du Résultat de 2022		1 036 735.42
Résultat de Clôture 2023	479 357.58	1 676 055.53
RESULTAT		1 196 697.95
<u>Investissement</u>	Dépenses	Recettes
	<i>Déficit</i>	<i>Excédent</i>
Opérations réalisées en 2023	194 656.05	68 065.31
Affectation du Résultat de 2022		20 426.42
Résultat de Clôture 2023	194 656.05	88 491.73
Résultat 2023	106 164.32	
Reste à Réaliser	280 000.00	44 000.00
RESULTAT	342 164.32	

Le Maire ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal approuve le Compte administratif 2023.

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 0

Affectation du résultat :

<i>A partir des données extraites du Compte Administratif,</i>		
<i>Monsieur Le Maire donne communication aux membres de l'Assemblée des résultats du Compte Administratif 2023 qui s'établissent comme suit :</i>		
<u>section de fonctionnement :</u>		
<i>Excédent reporté :</i>		1 036 735.42 €
<i>Résultat des opérations propres à l'exercice :</i>		159 962.53 €
<i>Excédent de fonctionnement de clôture :</i>		1 196 697.95 €
<u>section d'investissement :</u>		
<i>Excédent reporté:</i>		20 426.42 €
<i>Résultat des opérations propres à l'exercice :</i>		-126 590.74 €
<i>Excédent cumulé :</i>		-106 164.32 €
<i>Reste à Réaliser :</i>	<i>Dépenses d'investissement :</i>	280 000.00 €
	<i>Recettes d'investissement :</i>	44 000.00 €
<i>Déficit cumulé :</i>		-342 164.32 €
<i>Sur proposition de Monsieur Le Maire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal</i>		
DECIDENT :		
- d'inscrire, section de fonctionnement, en recette,		
	Excédent antérieur reporté, Article 002 :	854 533.63 €
- d'inscrire, section d'investissement, en recettes,		
	Excédent antérieur reporté, Article 001 :	-106 164.32 €
- d'inscrire, section d'investissement, en recette,		
	pour combler le déficit, Article 1068 :	342 164.32 €

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

Compte de Gestion 2023 du Budget Principal :

Le Compte de gestion du receveur est en accord avec le compte administratif, il n'appelle aucune observation ou remarque.

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

Vote du budget primitif 2024 :

SECTION FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
011	Charges à caractère général	284 700.00	002	Excédent reporté	854 533.63
012	Charges de personnel	120 000.00	70	Ventes de Produits et Services	2 500.00
65	Autres charges de gestion courante	338 300.00	73	Impôts et Taxes	254 000.00
66	Charges Financières	1 000.00	74	Dotations et Participations	283 400.00
67	Charges Exceptionnelles	1 000.00	75	Autres produits de gestion courante	31 566.37
022	Dépenses imprévues	0.00	013	Atténuation de charges	0.00
023	Virement à section d'investissement	627 000.00	77	Produits exceptionnels	0.00
014	Atténuaion de produits	47 000.00	76	Produits financiers	0.00
042	Opération d'ordre	7 000.00	042	Opération d'ordres	0.00
TOTAL		1 426 000.00	TOTAL		1 426 000.00
SECTION INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
001	Déficit d'inv. reporté	106 164.32	1068	Réserves	342 164.32
13	subvention d'investissement	0.00	10	Dotations, fonds divers	26 035.68
16	Remboursements d'emprunts	1 000.00	13	Subventions d'investissement	67 000.00
20	Immobilisations Incorporelles	0.00	16	Emprunts	1 000.00
21	Immobilisations Corporelles	258 535.68	021	Virement de section fonctionnement	627 000.00
23	Immobilisations en cours	704 500.00	001	Excédent antérieur reporté	0.00
040	Opération d'ordre	0.00	040	Opération d'ordre	7 000.00
TOTAL		1 070 200.00	TOTAL		1 070 200.00

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

Programme d'investissement 2024 :

inscrits en investissement	
Restes à réaliser de 2023	
Volets appartements	22 000.00 €
Aménagement tri sélection	6 000.00 €
Garage communal	180 000.00 €
Salle polyvalente	72 000.00 €
	280 000.00 €
prévisions 2024	
salle - cout total tvx + archi = 596 000 € (budget 2024 = 72 000 RAR + 432 500 = 504 500 € reste à inscrire avec subv 91 500 €)	432 500.00 €
maisons des aînés	20 000.00 €
mur cour salle polyvalente	80 000.00 €
Cimetière de Planzollas (cloture + ossuaire)	40 000.00 €
pompes à chaleur logements presbytère + villas	30 000.00 €
aménagement garage (portail + cloture)	10 000.00 €
acquisition + installation cuves carburants	10 000.00 €
signalisation	2 000.00 €
reliures	1 500.00 €
travaux église	10 000.00 €
matériel et outillage	5 000.00 €
matériel pour évènements culturel	10 000.00 €
aménagement village (mur terrain 17000 €)	32 000.00 €
	683 000.00 €

inscrits en fonctionnement sur le BP		
65541	Solde travaux de voirie SIVU	25 000.00 €
65541	Travaux de voirie - goudrons - 2024	160 000.00 €
	- cheminde Chabottes	
	- chemin de Rieusset	
	- Chemin de Nid'Aussel	
	- Chemin de la Chaberterie	
	- Chemin du Bois de Bertrand	
	- Route de la Lauze	
	- étanchéité pont de Nogeirals	
	- route du Mas de l'Ayre	
65541	TOTAL des travaux prévus avec le SIVU	185 000.00 €

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

Vote des taxes locales :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de maintenir les taux de 2023

VOTE les taux suivants :

Taxe Foncière Propriété Bâtie :	35,98 %
Taxe Foncière Propriété Non-Bâtie :	40,67 %
Taxe d'Habitation :	18,99 %

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Vote des subventions aux associations :

Monsieur Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal des courriers de demandes de subventions des associations au titre de l'année 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ATTRIBUE les subventions suivantes, au titre de l'année 2024 :

Nom association	subventions
Le Gap	500.00 €
Sté de chasse	500.00 €
Les Vieilles Roues Cévenoles	500.00 €
La Grange aux Livres	500.00 €
Les Lucioles	500.00 €
Jours de Fêtes	700.00 €
ADMR Villefort - micro-crèche	2 400.00 €
APE - école de Vielvic	1 360.00 €
Amicale Pompiers Génolhac	200.00 €
Amicale Pompiers Villefort	200.00 €
Le souvenir français	50.00 €
Karting cross Villefort	200.00 €
Foyer Rural Pourcharesses	200.00 €
Loco Motive Villefort	200.00 €
La Forge	200.00 €
FSE - Collège Villefort	200.00 €
Ski club des Monts Cévenols	200.00 €
Ecole de Pétanque Villefortaise	80.00 €
Cercles des Arts martiaux Pourcharessois	200.00 €
<i>délibération du 11/12/2023</i>	
Voyage Espagne - Collège Génolhac	50.00 €
Voyage à Paris - Ecole de Villefort	100.00 €
TOTAL	9 040.00 €

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

2- Budget de l'eau :

Vote du Compte Administratif et Compte de Gestion 2023 :

Compte Administratif :

<u>Fonctionnement</u>	Dépenses	Recettes
	<i>Déficit</i>	<i>Excédent</i>
Opérations réalisées en 2023	36 366.05	60 745.58
Affectation du Résultat de 2022	18 219.47	
Résultat de Clôture 2023	54 585.52	60 745.58
RESULTAT		6 160.06
<u>Investissement</u>	Dépenses	Recettes
	<i>Déficit</i>	<i>Excédent</i>
Opérations réalisées en 2023	2 279.94	13 614.00
Affectation du Résultat de 2022		93 354.10
Résultat de Clôture 2023	2 279.94	106 968.10
Résultat 2023		104 688.16
Reste à Réaliser	0.00	0.00
RESULTAT		104 688.16

Le Maire ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal approuve le Compte administratif 2023.

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 0

Affectation de résultat :

A partir des données extraites du Compte Administratif,

Monsieur Le Maire donne communication aux membres de l'Assemblée des résultats du Compte Administratif qui s'établissent comme suit :

<u>section de fonctionnement :</u>		
Déficit reporté :		18 219.47 €
Résultat des opérations propres à l'exercice :		24 379.53 €
Déficit de fonctionnement de clôture :		6 160.06 €
<u>section d'investissement :</u>		
Excédent reporté :		93 354.10 €
Résultat des opérations propres à l'exercice :		11 334.06 €
Excédent cumulé		104 688.16 €
Reste à Réaliser :	Dépenses d'investissement :	0.00 €
	Recettes d'investissement :	0.00 €
Excédent cumulé :		104 688.16 €
<i>Sur proposition de Monsieur Le Maire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal</i>		
DECIDENT :		
- d'inscrire, section de fonctionnement, en dépense,		
	Excédent antérieur reporté, Article 002:	6 160.06 €
- d'inscrire, section d'investissement, en recette,		
	Excédent antérieur reporté, Article 001:	104 688.16 €

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

Compte de Gestion 2023 du Budget de l'eau :

Le Compte de gestion du receveur est en accord avec le compte administratif, il n'appelle aucune observation ou remarque.

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

Vote du budget primitif eau 2024 :

SECTION FONCTIONNEMENT					
<i>DEPENSES</i>			<i>RECETTES</i>		
011	Charges à caractère général	29 000.00	002	Excédent reporté	6 160.06
65	Autres charges de gestion courantes	500.00	70	Ventes de Produits et Services	16 639.94
67	Charges Exceptionnelles	100.00	74	Subventions d'exploitation	85 000.00
042	Opération d'ordres entre section – amort	15 000.00	75	Autres produits de gestion courante	0.00
022	Virement à section d'investissement	58 200.00	77	Autres produits exceptionnel	0.00
014	Atténuation de produits	5 000.00			
002	Déficit reporté	0.00			
TOTAL		107 800.00	TOTAL		107 800.00
SECTION INVESTISSEMENT					
<i>DEPENSES</i>			<i>RECETTES</i>		
001	Déficit d'inv. reporté	0.00	001	Excédent d'investissement reporté	104 688.16
21	Immobilisations Corporelles	178 000.00	10	Dotations, fonds divers	111.84
23	Immobilisations en cours	0.00	021	Virement de section de fonctionnement	58 200.00
040	Opération d'ordres entre section	0.00	040	Amortissement	15 000.00
26	Participations	0.00			
10	Dotations, fonds divers	0.00			
TOTAL		178 000.00	TOTAL		178 000.00

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

Vote du prix de l'eau :

Discussion reportée à une séance ultérieure.

3- Création d'un emploi saisonnier : adjoint technique :

En prévision de la période estivale, le Conseil municipal crée un emploi d'adjoint technique saisonnier du 1^{er} juin au 31 août 2024. Un appel à candidature va être lancé.

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

4- Questions diverses :

• Travaux protection pompage de l'Oultre :

Compte tenu de l'urgence à entreprendre les travaux de protection du pompage de l'Oultre. Le maire demande au Conseil Municipal d'entreprendre les travaux sans avoir les accords de financement.

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

La séance est levée à 21h00.